



section académique
LIMOGES

Édito

CHANGER D'ORIENTATION DÈS MAINTENANT !

Alors que des signaux alarmants révèlent que notre pays s'enfoncé toujours plus dans la crise, des signaux tout aussi alarmants révèlent que notre système éducatif est aujourd'hui à bout de souffle, exsangue après des années de suppressions d'emplois et de réformes contre productives.

Le gouvernement ne doit plus tergiverser mais ouvrir, au travers de la loi d'orientation pour l'École, des perspectives ambitieuses pour que le système éducatif franchisse une nouvelle étape dans l'élévation générale des qualifications, pour qu'il se donne l'objectif de faire accéder tous les jeunes à un niveau de formation et de qualification leur permettant de s'insérer dans la société en étant des citoyens lucides et exigeants.

Relever le défi économique auquel notre société est confrontée suppose à nos yeux d'investir dans la formation et la recherche, relever le défi social suppose d'investir dans la généralisation des qualifications, relever le défi démocratique suppose d'investir dans la transmission de savoirs émancipateurs favorisant l'esprit critique !

À ceux qui avancent le poids des contraintes et de la crise pour faire entendre une logique de renoncement, nous devons faire entendre que tout renoncement sur ces questions aurait un coût social, humain et économique terrible.

À ceux qui avancent que des dispositifs décentralisés seraient mieux à même d'accompagner les élèves les plus fragiles, nous devons faire entendre que c'est le service public d'Éducation nationale qui est le mieux à même de construire des réponses qui engagent l'intérêt général et l'avenir du pays.

Avoir de l'ambition pour l'avenir de l'École et du pays suppose de reconstruire tous les segments du système éducatif en renforçant les cohérences de la maternelle à l'université. Cela suppose aussi de renforcer les moyens de lutter contre l'échec scolaire à tous les niveaux, d'améliorer les conditions d'études et d'offrir à chaque jeune des voies diversifiées d'accès aux qualifications. Cela suppose enfin de prendre des mesures pour répondre à la crise de recrutement que connaissent nos professions et d'investir dans la formation des enseignants.

Voilà ce que le Ministre doit entendre sans retard ! Faute de quoi s'ouvrirait la voie de la désillusion et du conflit avec la profession.

SIGNEZ LA LETTRE PÉTITION AU MINISTRE
en ligne www.snes.edu

Lettre pétition à Vincent Peillon

Pour une véritable refondation du second degré, AVEC NOUS !

Monsieur le Ministre,

Vous avez affirmé à maintes reprises votre volonté de « Refonder l'École » et, pour ce faire, engagé une vaste concertation à laquelle les syndicats de la FSU ont activement participé.

Nous, personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, attendons de la loi que vous allez présenter au Parlement, un souffle nouveau pour nos élèves, nos métiers et nos professions.

Après des années marquées par la dégradation continue de nos conditions d'emploi, de travail et de salaire, par le mépris affiché d'un pouvoir qui niait les réalités sociales et scolaires auxquelles nous sommes confrontés, nous espérons obtenir enfin les moyens pédagogiques, éducatifs et matériels de faire notre travail sereinement et en accord avec les valeurs que nous portons dans l'accomplissement de nos missions.

Nous avons conscience que les arbitrages que vous rendrez ne peuvent être totalement consensuels, mais nous rappelons votre engagement à ne pas transformer l'École contre ceux qui, contre vents et marées, ont continué à exercer leur métier au service de la réussite de tous.

À ce titre, nous attendons une véritable rupture avec les politiques éducatives précédentes, pour une transformation progressiste de l'École. Nous voulons une école qui offre à tous les jeunes la réelle possibilité de s'approprier des outils permettant l'émancipation, la confrontation avec le réel dans sa complexité, la réflexion critique et l'accès à une qualification reconnue ; une école qui lutte contre les inégalités et les discriminations, qui crée l'ambition de tous dans tous les établissements et tous les territoires ; une école qui sait s'appuyer sur l'expérience, la réflexion et la complémentarité des personnels, dans des équipes éducatives qui sont aussi la richesse du système éducatif français ; une école qui, plutôt que de renforcer les hiérarchies locales, sait favoriser les initiatives des équipes et rétablit de la démocratie dans des établissements où sévit parfois aujourd'hui une gouvernance obtuse...

Prêts à nous engager dans un projet à long terme qui ouvre de véritables perspectives démocratiques, nous sommes aussi déterminés à ne pas nous laisser imposer ce que nous considérerions comme des remises en cause majeures de ce qui fonde notre identité professionnelle.

Il en est ainsi de toute mesure conduisant à rompre l'unité du second degré, de toute tentative d'imposer des dispositions qui conduiraient à créer une forme d'unification des premier et second degrés. L'enjeu d'une entrée en Sixième profitable à tous les élèves mérite mieux que la solution paresseuse de la mise en place d'un nouveau cycle artificiel à cheval sur le primaire et le secondaire.

Il en est ainsi aussi de la mise sous double tutelle État-Région des personnels de l'orientation, du transfert des centres d'information et d'orientation aux Régions ou de l'abandon de la maîtrise de l'État sur la carte des formations professionnelles et technologiques.

En outre, sans attendre l'ouverture des discussions que vous avez annoncées sur le collège, sur les trois voies du lycée, sur le métier et sur la formation initiale et continue, la situation actuelle, héritée des choix antérieurs, demande que soient prises des mesures transitoires, tant en collège qu'en lycée, de nature à alléger les difficultés d'exercice et la charge de travail, de redonner du sens aux métiers. Il est tout aussi indispensable d'ouvrir le chantier de la revalorisation de nos métiers, de nos salaires et de nos carrières, et de mettre en œuvre un plan pluriannuel de recrutements à hauteur des besoins.

C'est parce que nous partageons vos objectifs déclarés de lutte contre les inégalités scolaires et sociales insupportables, que nous nous adressons à vous solennellement.

Réussir la refondation de l'École que le pays exige nécessite la mobilisation de tous, vous le savez et l'avez répété. Nous attendons les engagements forts qui permettront aux personnels du second degré de relever ce défi.

À SIGNER en ligne sur www.snes.edu

Changer de politique éducative

Système éducatif en crise, établissements sous pression, enseignants malmenés : ce constat est aujourd'hui largement partagé. Signe inquiétant d'un grippage du système éducatif, des logiques régressives sont visibles dans l'accès des jeunes aux qualifications. Le taux d'accès au bac au mieux stagne et même baisse dans notre académie, le taux d'accès en seconde connaît une tendance à la baisse quand, dans le même temps, les sorties de jeunes sans qualification augmentent, on note aussi des reculs sur le DNB. C'est l'effet conjoint de la forte baisse de l'investissement éducatif et de la mise en place de réformes néfastes tant au collège qu'au lycée qui renoncent à faire entrer tous les jeunes dans les apprentissages. Les conditions d'études des élèves comme les conditions de travail des enseignants sont détestables et produisent une multiplication des tensions dans les établissements. Les enseignants sont soumis à des injonctions- parfois contradictoires- dont ils ne voient pas le sens (LPC...) et qui génèrent à la fois perte de temps et perte de sens de leur activité professionnelle.

Métier en crise, conditions salariales fortement dégradées conduisent les étudiants à se détourner massivement des concours de recrutement au point qu'aujourd'hui, alors que les volumes de recrutement sont amplifiés, tous les postes ne seront sans doute pas pourvus. De surcroît, le renvoi systématique au local au détriment du national (horaires globalisés en lycées par exemple) induit des logiques dangereuses d'éclatement du service public d'Éducation et de mise en concurrence des établissements. Enfin,

la nouvelle gouvernance en œuvre dans les établissements renforce les tensions, génère des conflits stériles et joue contre le collectif.

Il est urgent d'inverser la tendance et de construire de nouvelles dynamiques à tous les niveaux du système éducatif. Il est indispensable aujourd'hui de renouer avec l'investissement éducatif pour résorber le noyau dur de l'échec scolaire, amener chaque jeune à une qualification et se fixer l'objectif d'une élévation générale des qualifications. Pour ce faire les enseignants doivent être respectés dans leur professionnalité, confortés dans leurs droits et leur formation, revalorisés dans leurs conditions de travail et leurs salaires.

Tels sont les objectifs que doit porter la loi de programmation et d'orientation pour l'École. Mais les pistes évoquées par le ministre restent aujourd'hui inquiétantes, décevantes, ne prennent pas en compte l'ampleur des blocages actuels et n'apportent pas de réponses à la hauteur des nécessités.

Il est indispensable de continuer à porter l'exigence de choix ambitieux pour l'avenir des jeunes et du système éducatif. Signons massivement la pétition adressée au ministre, utilisons tous les moyens possibles pour faire entendre nos exigences. Le SNES ne laissera pas l'avenir du second degré, de la jeunesse et de nos métiers faire les frais d'une loi d'orientation au rabais, sans ambition, soumise aux contraintes budgétaires et à rebours des revendications de la profession.

Le Ministre doit l'entendre faute de quoi il prendrait le risque d'un conflit majeur avec les personnels !

Améliorer les conditions de travail : une urgence !

En l'absence des mesures d'urgence que nous demandions, notre exercice professionnel, en cette rentrée 2012, reste marqué par les logiques imprimées par l'ancien gouvernement : hausse continue des effectifs par classe, diminution du temps consacré aux dédoublements, difficultés de remplacement. Les réformes mises en place en collège comme en lycée, contre l'avis majoritaire des personnels, conduisent à des difficultés accrues au quotidien, à un travail empêché, à une perte de sens de notre activité (LPC, histoire des arts, épreuves de LV au baccalauréat, programmes de SES, désorganisation du lycée général et technologique, réforme de la voie techno ...).

La rentrée 2013 ne peut s'envisager dans la même épure. Le statu quo est impossible. Nous attendons la rupture promise. Nous avons besoin d'une refondation qui apporte des solutions aux élèves et aux personnels, qui redonne espoir et enthousiasme dans l'exercice de nos métiers, qui donne un nouvel élan au système éducatif.

À rebours des méthodes de « management » agressives et fondées sur la mise en concurrence stérile des personnels, nous avons besoin d'une nouvelle gouvernance dans les établissements qui prenne mieux en compte les aspirations individuelles et collectives, qui associe largement les personnels aux choix opérés pour tout ce qui relève notamment de l'organisation pédagogique. A rebours de la mise en concurrence stérile là encore, des établissements entre eux, c'est une logique d'amélioration générale du service public d'Éducation pour tous les jeunes qui doit prévaloir.



École du socle : école au rabais

Les tenants de l'école du socle -SE- UNSA, SGEN-CFDT, FCPE- voudraient verrouiller le débat sur cette question alors que les enjeux sont considérables et nous concernent tous, enseignants, parents, citoyens.

L'affichage est habile : améliorer la liaison école primaire-collège, remédier aux difficultés que rencontrent les élèves les plus fragiles notamment en sixième. Qui pourrait être contre ?

La vérité est que ce qui sous tend l'école du socle, c'est une primarisation des premières années du collège comme si la seule solution pour remédier aux difficultés des jeunes était d'importer en collège l'organisation pédagogique de l'école primaire qui n'a d'ailleurs pas fait la preuve de son efficacité puisqu'un jeune sur cinq est en échec à la sortie de l'école primaire. C'est toute la structuration du second degré autour de savoirs disciplinaires identifiés qui serait alors remise en cause au profit du retour à la bivalence. Statuts, discipline de recrutement, service des enseignants de second degré voleraient en éclat et avec eux l'unité du second degré !

Ce qui sous-tend l'école du socle, c'est aussi la rupture du segment collège-lycée : serait alors abandonné l'objectif d'une poursuite d'études pour tous les jeunes dans l'une des trois voies du lycée et toute ambition d'élévation générale des qualifications. Un tel renoncement, s'il s'inscrit parfaitement dans une logique budgétaire d'austérité, serait un non sens économique, social et humain tant la hausse générale des qualifications est incontournable pour sortir de la crise et préparer l'avenir. Parents, enseignants, citoyens doivent faire entendre leur refus d'une telle perspective !

Recruter : un enjeu majeur !

L'enjeu du recrutement et de la formation est l'une des plus graves et urgentes questions que le gouvernement doit régler. Un constat s'impose : l'insuffisance des viviers de candidats aux concours s'accroît, les jeunes diplômés aspirant de moins en moins à devenir enseignants. Pourquoi ? Pénibilité de nos métiers et faiblesse des salaires sont des facteurs incontournables. Tous les indicateurs montrent que les rémunérations des professeurs français ont décroché par rapport aux rémunérations des autres fonctionnaires français de même qualification, par rapport aux rémunérations moyennes des enseignants observées dans les pays développés.

Il y a donc urgence à traiter la crise de recrutement que nous traversons. Tout comme il y a urgence à prendre à bras le corps la crise salariale que nous connaissons.

La mise en place de prérecrutements, le rétablissement d'allocations s'imposent en direction des étudiants, sans renoncement sur les niveaux de recrutements. Tout comme s'impose la revalorisation salariale de nos métiers en utilisant tous les leviers : augmentation de la valeur du point d'indice, reconstruction des carrières, doublement de l'ISOE part fixe, alignement de la part modulable de l'ISOE sur le taux le plus favorable, abandon du jour de carence, amélioration de la prise en charge des frais de déplacement.

Il est plus que temps pour nos ministres de voir la réalité en face et prendre les mesures sans lesquelles aucune dynamique pour le système éducatif, le second degré, ses personnels ne sera possible.

Un lycée déboussolé

Accompagnement qui n'a de personnalisé que le nom, tronc commun dont le seul objectif reste le regroupement d'élèves de différentes séries, horaires globalisés renvoyant au pilotage local, exacerbant la concurrence et les tensions entre collègues et disciplines, programmes intenable écrits à la va-vite, enseignements exploratoires vides de sens, destruction de la voie technologique, affaiblissement du caractère national des formations, tel est le bilan de la réforme Chatel du lycée.

Force est de constater que l'analyse de cette réforme faite par le SNES dès 2010 se trouve confirmée par les faits. Le SGEN-CFDT et le SE-UNSA soutiens de la réforme, ont permis à Luc Chatel de passer en force contre les personnels, malgré les importantes mobilisations initiées par le SNES.

Le constat étant aujourd'hui accablant, il s'agit d'entamer au plus vite des discussions sur une nouvelle réforme. Le rétablissement de l'histoire-

géo en terminale S (contestée par le SGEN-CFDT et le SE-UNSA parce que portant atteinte au tronc commun !), et la création d'un groupe de travail sur les programmes de SES, montrent qu'une amorce de dialogue est aujourd'hui possible avec le ministère.

Dans l'attente d'une réforme rapide, des aménagements d'urgence doivent être annoncés sur les épreuves 2012 du baccalauréat en langues vivantes qui, si elles étaient organisées telles que prévu par L.Chatel, remettraient en cause le caractère national du baccalauréat tout en désorganisant les établissements. Pour la rentrée 2013, l'organisation des enseignements (cadrage national des dédoublements, AP rattachée aux disciplines, contenus et horaires des enseignements exploratoires notamment dans la voie technologique, ...) doit être discutée sans attendre. Pour le lycée, la perspective de changement, ce doit être maintenant !

Nouvelle étape de décentralisation : pour quoi faire ?

Les débats sur la refondation de l'école ont été l'occasion pour l'Association des Régions de France (ARF) d'exprimer avec force sa volonté de mettre la main sur le pilotage de l'ensemble de la chaîne orientation/formation professionnelle/emploi.

Pourtant la prétendue efficacité de l'« adéquationnisme » étroit entre l'emploi et la formation, se retrouve bien souvent dépassée par les évolutions du marché du travail, des qualifications et des métiers. Par ailleurs s'orienter vers une spécialisation territoriale des formations, aurait comme conséquence de restreindre drastiquement l'éventail des formations offertes aux jeunes et de renforcer encore le déterminisme géographique, qui pousse, notamment les jeunes de milieux défavorisés, à entrer dans les formations les plus proches de leur domicile.

Les reculs en termes de démocratisation et d'accès aux qualifications qui résulteraient de tels choix seraient terribles. Le tissu économique et industriel étant ce qu'il est en Limousin, laisse à lui seul imaginer l'ampleur des possibles régressions.

Les premières rédactions de la loi d'orientation présentées par Vincent Peillon, actaient pourtant le transfert de compétences de l'État vers les Régions pour la carte des formations professionnelles et technologiques, dans la droite ligne des engagements pris par le premier Ministre lors de la présentation du pacte de compétitivité. Devant l'opposition résolue des syndicats de la FSU, ces dispositions seraient finalement retirées de la loi d'orientation sur l'École et ne figureraient plus que dans le projet de loi sur l'acte III de décentralisation. Reculer pour mieux sauter ?

Et l'orientation scolaire ? Alors que le temps de présence des Co-Psy dans les établissements scolaires est en perpétuelle diminution, l'ARF poursuit là-aussi son offensive. Les Co-Psy, dont la professionnalité et les missions ont déjà été considérablement attaquées, se verraient placés sous la double tutelle État-Région, les CIO étant, quant à eux, pleinement transférés aux régions. La spécificité de l'orientation scolaire est niée par des Présidents de région dotés d'une vision territorialisée et à court terme des seuls besoins de leur économie locale.

C'est au contraire un cadrage national fort, un maillage territorial garantissant à tous les élèves l'accès à des formations diversifiées et ambitieuses qui permettront de s'engager dans la voie d'une élévation générale des qualifications dont le pays a besoin pour préparer l'avenir.

« Pacte d'austérité »

Début novembre, en reprenant à son compte les conclusions du rapport Gallois via la présentation du pacte de compétitivité, le Gouvernement a fait le choix d'installer la France dans la course au moins disant salarial tout comme il assume la logique des politiques d'austérité budgétaire européennes.

Alors que **les entreprises bénéficient déjà de 172 milliards d'exonérations de charges**, sous forme de niches fiscales, sans efficacité réelle pour l'emploi, le Gouvernement leur offre, sans contrepartie, un **nouveau cadeau de 20 milliards d'euros**.

Le financement de la mesure par une hausse de la TVA et une fiscalité verte, qui reste à inventer, pèsera plus lourdement sur les plus modestes. L'autre volet du financement passe par une **nouvelle réduction des dépenses publiques de 10 milliards d'euros, qui s'ajoute à une première baisse historique de 10 milliards inscrite dans le budget 2013**.

Si les mesures annoncées n'offrent aucune assurance sur le maintien ou le développement de l'emploi industriel, les conséquences de ces choix sont mortifères pour le Service Public. **Si dans l'Éducation la fin du non remplacement d'un enseignant sur deux partant en retraite est à saluer, ce n'est possible qu'au détriment des autres ministères, la RGPP étant maintenue. Dans le même temps le gel du point d'indice, comme le maintien de la journée de carence, sont confirmés et aucune perspective sur les carrières n'est ouverte.** Les usagers quant à eux auront droit à moins de services, moins de couverture sociale, moins d'investissements d'avenir.

Alors que le FMI lui-même reconnaît avoir sous estimé les effets dévastateurs des politiques d'austérité, **il est urgent de changer de cap, avant qu'il ne soit trop tard**. C'est ce qu'ont exprimé les centaines de milliers de manifestants qui ont participé le 14 novembre, dans 28 pays, à la journée européenne d'action, à l'initiative de la CES.

Se syndiquer, rejoindre le SNES-FSU dès maintenant !

Dans une période où le système éducatif est à la croisée des chemins et alors que des choix déterminants pour l'avenir de l'École et du Pays doivent être décidés au travers de la loi d'orientation et de programmation, il importe de faire la clarté sur ce que défendent les différentes organisations syndicales.

Du côté des syndicats qui se prétendent réformistes - SE-Unsa et Sgen-Cfdt-, se cache le renoncement à conduire tous les jeunes vers le baccalauréat professionnel, technologique ou général. La primarisation du collège et la promotion de l'École du socle marqueraient la fin de scolarité pour certains élèves après la classe de troisième : un non-sens humain, économique et démocratique. Du côté des syndicats « réformistes », est avancé l'abandon de ce qui fait la spécificité du second degré : sa structuration autour de savoirs disciplinaires constitués et identifiés au profit d'un retour à la bivalence pourtant abandonnée depuis presque 20 ans ! Statut des enseignants, discipline de recrutement, horaires de service seraient alors rapidement remis en cause sous couvert d'améliorer la transition École primaire-Collège ! Aux côtés de diverses associations et de la FCPE, Se-Unsa et Sgen s'auto proclament « majoritaires » pour essayer d'imposer leurs choix au Ministre. N'oublions pas que ces mêmes syndicats ont approuvé la réforme Chatel du lycée général

et technologique, ont approuvé la réforme du bac pro en 3 ans qui produit pourtant des effets si désastreux pour les jeunes les plus fragiles que le ministre envisage de la retoucher !

Pour le SNES-FSU, confirmé lors des dernières élections professionnelles comme syndicat majoritaire dans la profession, ce sont d'autres choix qui doivent prévaloir : la loi d'orientation doit porter l'ambition d'une hausse générale des qualifications. Cela passe bien évidemment par un investissement budgétaire à la hauteur des enjeux fixés mais aussi par des réformes porteuses de progrès pour l'ensemble du système éducatif. Nous ne voulons pas du statu quo !

Pour le SNES-FSU l'ambition pour les élèves et le système éducatif va de pair avec des ambitions renouvelées pour les enseignants : amélioration des conditions de travail, revalorisation des carrières, mais aussi refonte de la formation initiale et continue.

Chacun mesurera qu'il est aujourd'hui décisif de s'engager et de donner du poids aux orientations portées par le SNES-FSU. Se syndiquer au SNES, c'est assurément faire un choix d'avenir pour son métier et le système éducatif !

STAGE SYNDICAL LANGUES VIVANTES

La section académique du SNES-FSU organise un stage syndical à destination des enseignants de langues vivantes le jeudi 7 février 2013, dans les locaux du SNES, 40 av St Surin à Limoges (9h30-17h) :

"Les langues vivantes à l'épreuve des réformes"

Matin :

- diversification
- concept de compétences
- LV au collège (socle, LPC, A2)
- points divers (voyages, TD)

Après midi :

- nouvelles épreuves du Bac
- nouveau livret scolaire
- rapport sur l'évolution du Bac
- action

Stage animé par Marc Rollin du secteur national langues vivantes

Le droit à formation syndicale est reconnu individuellement à tous les personnels, titulaires ou non.

Vous devez déposer auprès du recteur et par voie hiérarchique votre demande d'autorisation d'absence au moins un mois avant la date du stage (modèle sur www.limoges.snes.edu).

Une non réponse dans les 15 jours vaut acceptation.

Afin de nous permettre de vous accueillir au mieux, **merci de vous inscrire** par mail s3lim@snes.edu ou par téléphone 05 55 79 61 24. Pour les syndiqué(e)s le SNES prend en charge les frais de déplacement et de repas du midi.

Ce stage est aussi ouvert aux non syndiqués

CALENDRIER CAPA 2012/2013

Date	Corps	Objet
24/01/2013	Copsy	Avancement d'échelon
25/01/2013	CPE	Avancement d'échelon
28/01/2013	Certifiés	Avancement d'échelon
25/03/2013	Certifiés	Liste d'aptitude agrégés
30/04/2013	Agrégés	Hors classe
13/05/2013	Agrégés	Notation, congés formation
14/05/2013	Certifiés	Notation, congés formation
22/05/2013	CPE	Notation, congés formation
23/05/2013	Certifiés	Hors classe
24/05/2013	Copsy	Notation, congés formation
13/06/2013	Copsy	Mouvement intra
14/06/2013	CPE	Mouvement intra
17/06/2013	Certifiés/Agrégés	Mouvement intra
08/07/2013	Certifiés/Agrégés	Ajustement TZR
12/07/2013	Contractuels	Affectations